



DIDEROT

ET SON TEMPS

du « Discours ». La conclusion est claire : « Il y a longtemps qu'il n'a paru un Ouvrage aussi bien frappé, aussi philosophique, aussi plein d'esprit et de sagacité et qui marque tant un génie supérieur ». Toutefois, l'auteur se croit obligé de signaler que le « Discours » n'est pas sans défaut, qu'il « contient même des choses dangereuses en matière importante ». Tout d'abord, le sensualisme prôné par d'Alembert comme seule « métaphysique » possible — sans même que la doctrine des idées innées soit sérieusement réfutée —, peut mener à de déplorables erreurs. Sont-ce les choses qui causent nos sensations ou n'en sont-elles que les « causes occasionnelles » et n'est-ce pas Dieu qui en est l'auteur véritable ? D'ailleurs sur l'existence de Dieu, la nature de l'âme, la religion, etc., l'on trouve le « Discours » fort discret, schématique, allusif. Avec le recul, la critique surprend. Car d'Alembert avait eu soin de souligner à quel point la question seule de la relation de nos idées au monde sensible appelait — et justifiait — le principe de l'existence de Dieu. Il avait reconnu sans la moindre ambiguïté le principe de la spiritualité de l'âme, etc. Certes, n'avait-il pas pris la peine de discuter encore la thèse des « causes occasionnelles » : Malebranche passait aux yeux des Lumières pour un pur rêveur.

Mais il est vrai que sur toutes ces questions, d'Alembert se montre assez laconique. La place — exigüe — que tiennent dans l'économie générale du « Discours », les questions théologiques choque le journaliste. L'on voit donc que pour un esprit qui se dit non prévenu la relative discrétion de d'Alembert constitue le signe assez clair de la mise à l'écart, par l'*Encyclopédie*, du savoir proprement dit, de l'ordre théologique, traditionnel.

Si la condamnation de l'*Encyclopédie* résulte d'une « machination », il faut admettre que Diderot et d'Alembert avaient fait la part belle aux Jésuites.

P.-P. Gossiaux.

- 53 [CÉSAR CHESNEAU DU MARSAIS], *Le Philosophe*, dans *Recueil philosophique ou Mélanges de Pièces sur la Religion & la Morale*. Par différents Auteurs. Londres (Amsterdam), 1770, 8°, 190-253 p. Tome I, p. 1-23.

B.R., Impr., v.H. 2137 A

DENIS DIDEROT. Article « Philosophe » dans l'*Encyclopédie*, Vol. XII, 1765, p. 509-51.

B.R., L.P., VB 3460 C

D'Isaac Newton à Emmanuel Kant, le discours des Lumières révèle les transformations radicales de la pensée occidentale engagée sur les chemins de la modernité. Les volumes de l'*Encyclopédie* constituent bien évidemment une part essentielle de cette littérature.

Lorsque Diderot — « le philosophe » — y rédige l'article « Philosophe », en démarquant très étroitement son ancien collaborateur Du Marsais, son objet n'est pas tant de circonscrire les limites d'une pratique intellectuelle que de proposer à ses lecteurs un exposé condensé de l'esprit des Lumières. Car le philosophe, avant d'être un savant ou un érudit, est par excellence l'image de l'homme nouveau tel que les esprits éclairés du dix-huitième siècle se le représentent.

La caractéristique essentielle qui distingue le philosophe du vulgaire est la capacité du premier à faire, en toute chose, œuvre de raison : « Les autres hommes sont déterminés à agir sans sentir ni connoître les causes qui les font mouvoir, sans même songer qu'il y en ait. Le philosophe au contraire démêle les causes autant qu'il est en lui, & souvent même les prévient, & se livre à elles avec connoissance : c'est une horloge qui se monte, pour ainsi dire, quelquefois elle-même ». Ainsi se trouve exprimée, sur le plan individuel, la vocation véritable de la philosophie qui englobe, sans exclusive, toutes les connaissances humaines relevant de la raison. La science de l'âme y trouve donc place aussi bien que la géométrie, la physiologie ou la physique. Armé de sa seule raison, le philosophe est en mesure d'interroger la totalité du réel, lui-même entièrement soumis aux lois de la matière et du mouvement, c'est-à-dire de la nature.

A cette confiance absolue dans les possibilités de la raison, dont l'émergence manifeste l'émancipation de l'homme, correspond en contrepoint l'humilité de la méthode. Car le philosophe des Lumières refuse tout esprit de système et tout dogmatisme. Seules l'observation minutieuse et l'expérience peuvent en effet lui permettre de découvrir la vérité. Ici encore, le philosophe se distingue du commun en fondant « ses principes sur une infinité d'observations particulières », alors que « le peuple adopte le principe sans penser aux observations qui l'ont produit : il croit que la maxime existe pour ainsi dire par elle-même ; mais le philosophe prend la maxime dès sa source ; il en examine l'origine ; il en connoît la propre valeur, & n'en fait que l'usage qui lui convient ». C'est assurément l'esprit de Newton ou de Buffon qui est ici à l'œuvre, et non plus celui de Descartes. Fort des principes rigoureux de la méthode inductive, le philosophe est aussi naturellement porté à se méfier des jugements trop hâtifs : la vérité, ou le désir de s'en approcher, n'est jamais pour lui « une maîtresse qui corrompt son imagination ».

Enfin le philosophe des Lumières, par le primat qu'il accorde à la raison, se définit par opposition à la religion : « la raison est à l'égard du philosophe, ce que la grâce est à l'égard du chrétien. La grâce détermine le chrétien à agir ; la raison détermine le philosophe ». Ainsi, les exigences de la raison ne sont pas seulement étrangères aux prescriptions de la religion : elles lui sont antinomiques ; les unes relèvent de l'ordre de la

limpidité, les autres appartiennent à celui de l'obscurantisme et des superstitions.

On retrouve la même opposition dans l'attitude du philosophe à l'égard de la société. C'est en effet contre le précepte religieux du renoncement que la raison le pousse à reconnaître la nécessité de cultiver l'art de vivre avec ses semblables : « L'homme n'est point un monstre qui ne doive vivre que dans les abîmes de la mer, ou dans le fond d'une forêt : les seules nécessités de la vie lui rendent le commerce des autres nécessaire ; & quelqu'état où il puisse se trouver, ses besoins et le bien être l'engagent à vivre en société. Ainsi la raison exige de lui qu'il connoisse, qu'il étudie, & qu'il travaille à acquérir les qualités sociables ». C'est pourquoi le philosophe se définit par son humanité et est avant tout « un honnête homme qui veut plaire et se rendre utile ».

La liberté du philosophe, soumis à la seule autorité de son entendement, ne doit donc pas inquiéter. Car c'est précisément l'exercice de cette liberté qui explique que le philosophe est « paîtri (...) avec le levain de l'ordre & de la règle ». Ainsi, à l'image du philosophe qui revendique la liberté totale de penser, s'associe celle de l'honnête homme respectueux de l'autorité publique. Kant n'exprimait pas autre chose lorsqu'il faisait dire à Frédéric II : « Raisonnez autant que vous voudrez et sur tout ce que vous voudrez, mais obéissez ! ». Au delà d'une nécessaire stratégie mise en œuvre par les philosophes pour échapper à la menace omniprésente de la censure, on peut certainement lire dans la récurrence du thème de l'ordre une caractéristique essentielle de la notion de progrès : l'emprise de la raison sur l'homme et sur la société n'implique-t-elle pas l'image idéalisée d'un monde bien ordonné où le règne de la contradiction aurait été définitivement aboli ?

C. Havelange

*Encyclopédie...*, t. I, 1750, « Discours Préliminaire » ; t. XII, art. « Philosophe », p. 509-511. DU MARSAIS, *Le Philosophe dans Recueil philosophique...*, Londres-Amsterdam, 1770. E. KANT, *Réponse à la question : qu'est-ce que les « Lumières »?*, (1784), *La Philosophie de l'histoire...*, trad. par S. Piobetta, Paris, 1947, p. 92. M. NAIGEON, Art. « Diderot », *Encyclopédie méthodique, philosophie*, t. II, 1792, p. 153-228. E. CASSIRER, *La philosophie des Lumières*, Paris, 1962. J. PROUST, *Diderot et l'encyclopédie*, Paris, 1962. Y. BELAVAL, « Siècle des Lumières », *Histoire de la philosophie*, Paris, 1973, t. II, p. 154-160. A. REY, *Encyclopédie et Dictionnaires*, Paris, 1982.

- 54 J.S.L. HALLE, *Portrait de Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes*. En buste, de face ; dans un médaillon ovale, encadré dans un encadrement rectangulaire reposant sur un socle qui porte des attributs allégoriques. Gravure à l'eau-forte et au burin par J.S.L. Halle (Berlin, vers 1790) d'après un tableau de R. Texte dans le bas : « Christian Wilhelm Lamoignon-Malesherbes/geboren d. 6. dec. 1721/gest. d. 22
- Pl. XXIX